

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

- Dossier : 2/3
Point sur la Réforme des Rythmes Scolaires à Bouloc

Dossier



- INTERCOMMUNALITÉ 4/5
Présentation de Rézo Pouce
- L'AUTOMNE EN PHOTO 6
- VIE LOCALE 7
Retour sur la Journée du Patrimoine
- ARCHIVES 9
Une photothèque Municipale
- CCAS - Social 12
Le succès du voyage ANCV



Rejoignez la page Facebook de Bouloc

Depuis janvier 2013, la Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à l'accueil de la Mairie ou par mail communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr

Bienvenue à Bouloc !



Deux panneaux d'informations électroniques ont fait leur apparition ces dernières semaines...

Un panneau double-face a été installé rue Jean Jaurès, à proximité du rond-point d'Intermarché, et un second panneau, simple face, devant l'Atelier d'Art, au square Saint-Yves. Cette disposition a été choisie pour optimiser la diffusion des informations.

Ces panneaux d'informations électroniques sont destinés à diffuser des messages provenant des services municipaux et permettront aussi aux associations d'informer les administrés, aussi bien piétons qu'automobilistes, lorsqu'elles organiseront des événements qui s'adressent au grand public.

Dans son vote du budget pour l'année 2013, le Conseil Municipal de Bouloc avait décidé cet investissement coûteux mais utile, car efficace. Les panneaux choisis permettent l'affichage sur 7 lignes et bénéficient d'un éclairage à LED. Ces diodes haute luminosité de dernière génération assurent une très bonne visibilité et possèdent une durée de vie importante. La technologie LED est à la fois économique et fiable dans le temps. Au printemps dernier, c'est la société Urban Concept (Blachère Illumination), basée dans le Vaucluse, qui a été retenue pour fournir ces deux panneaux.

Suite à la pose des panneaux, le 9 octobre dernier, c'est le service communication qui gère, à distance, la mise à jour de ces messages destinés à accentuer, dynamiser et moderniser la communication entre la Mairie et ses administrés. L'agent du service communication a pour cela suivi une formation au pilotage et à la programmation.





Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à l'école élémentaire

La sonnerie vient de retentir. Il est 11 h 30 : le grand bal des départs en ateliers peut commencer. Près de 270 enfants sortent progressivement de leur classe, accompagnés des 16 animateurs qui constituent l'équipe d'encadrement. Les plus grands vont déjeuner tandis que les autres enfants se préparent pour l'aventure... De nombreuses activités sont au programme !

Les Temps d'Activités Périscolaires sont en effet apparus avec la réforme des rythmes à l'école, que la muni-

cipalité a souhaité mettre en place dès la rentrée de septembre 2013, en partenariat avec l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud. Pendant plusieurs semaines, les enfants ont ainsi l'occasion de s'initier et de découvrir de nouvelles activités ayant pour but de favoriser l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, etc. Ainsi, un planning d'activités est établi pour des périodes de 6 semaines environ (de vacances à vacances) et les activités évolueront tout au long de l'année.

Quelques questions...

Quand se dérouleront les activités des TAP à l'école élémentaire ?

Les mardis et vendredis de 11 h 30 à 12 h 30 pour le cycle 2 et de 12 h 45 à 13 h 45 pour le cycle 3, tout au long de l'année scolaire (hors vacances scolaires et jours fériés).

Quels enfants pourront participer au TAP ?

Tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire de Bouloc inscrits à l'ALAE du midi.

Combien cela coûte ?

Le tarif de l'ALAE midi comprend aussi les TAP.

Où auront lieu les activités ?

Les activités auront lieu dans l'enceinte du Centre de Loisirs et de l'école, dans la Maison des Associations et parfois même dans le village.

Au revoir Sylvie après près de trois années...

Après près de trois années en charge de la Direction du Service Enfance de Bouloc, nous souhaitons une bonne route à Sylvie Camo, partie pour diriger l'ALAE de Pechbusque, à l'est de Toulouse.

... Bienvenue à Mendhi !

C'est Mendhi Hamadi qui succède désormais à Sylvie. Mendhi est originaire du nord de la France. A 37 ans, il a une vingtaine d'années d'expériences dans l'animation socioculturelle, en centre social, centre de loisirs et séjour de vacances. Il est titulaire d'un BPJEPS. Depuis plusieurs années, Mendhi était à la direction du centre de loisirs de Fontenilles pour l'association LE&C-GS et adjoint de direction d'un ALAE à Toulouse. Il souhaite favoriser la mise en place de projets culturels, citoyens et sportifs pour les enfants de Bouloc et voit son arrivée comme un nouveau challenge. Bienvenue à lui !



Et à l'école maternelle ?

Les Temps d'Activités Périscolaires commenceront dès le lundi 4 novembre 2013 et seront ouverts aux moyennes et grandes sections. Au programme : de l'éveil musical, de l'éveil corporel, l'heure du conte et une initiation à la relaxation à partir de janvier 2014...



TAP (Temps Accueil Périscolaire) : quelles activités pour nos enfants ?



Au programme pour les enfants, découverte et ateliers ludiques !

- **« Bol d'Air »** : découvre ton village ! C'est l'occasion de partir à la découverte du village grâce à des jeux de sensibilisation autour des couleurs naturelles, des empreintes, des photos d'autrefois et de l'histoire du village de Bouloc.
- **Arts plastiques** : des ateliers créatifs d'arts visuels autour des couleurs et du volume.
- **Expression corporelle** : partir à la découverte de son corps dans un univers musical éclectique ! Prendre des risques ou se faire confiance, seul ou à deux.
- **Jeux sportifs** : développer l'esprit d'équipe, la stratégie et sa motricité. Pour cette période, découverte de la Thèque, des jeux récréatifs et des techniques de jonglage tchèque.
- **Initiation à la relaxation** : avec Stéphanie LAPALUS de l'association CAP Sophro, les enfants s'initient à la relaxation de façon ludique.
- **Atelier Jolis mots, jeux de mots** : dessiner et jouer avec les mots en variant couleurs et plaisir !
- **Multimédia** : des ateliers autour de la prise de vue, et la retouche d'images ; également au programme montage vidéo et création du jeu : un mot pour quatre images !
- **Club nature** : autour du jardin pédagogique, les enfants éveillent leurs sens autour des légumes et des aromates de saison : sentir, toucher, déguster. Cet hiver, cet atelier prendra la forme de préparation culinaire.
- **Eveil musical** : jouer avec les rythmes et les sons, s'initier au plaisir du chant à plusieurs. Cet atelier démarre dès le 5 novembre.
- **Jeux d'expression théâtrale** avec les P'tits Molière : également au programme dès le 5 novembre.



Important à noter !

Les Temps d'Activités Périscolaires sont encadrés par les animateurs de l'ALAE, formés par le service Formation de LE&C6GS, les CEMEA et deux associations locales CAP Sophro et les P'tits Molière. La municipalité a souhaité s'engager dans une démarche de formation et d'accompagnement de l'équipe afin de valoriser les compétences actuelles et à venir de l'équipe.

Le contenu des TAP tient également compte du rythme de l'enfant, une place particulière est accordée au besoin de se défouler mais aussi d'avoir un moment de calme. Au moment de la pause méridienne, les enfants ont chacun la possibilité d'avoir du temps libre entre le TAP et le moment du repas.

L'œil d'une intervenante, Stéphanie Lapalus de Cap Sophro 31 : « Je suis ravie de faire découvrir la relaxation aux enfants dans le cadre des activités autour de l'école. » Nicole et Manon, les animatrices en formation avec Stéphanie Lapalus, sont également satisfaites de découvrir un autre type de relation avec les enfants : « C'est très enrichissant de pouvoir s'adonner à de nouvelles activités ».



L'œil de l'AAPE (Association Autonome des Parents d'Elèves) : « La mise en place des TAP s'est faite assez rapidement sur la commune de Bouloc compte tenu des délais imposés. Les activités proposées sont vraiment nombreuses et variées. Nous regrettons toutefois que la plaquette d'information n'ait pas été diffusée avant la mise en place des TAP pour que les parents comprennent bien de quoi il s'agit et éviter ainsi les mécompréhensions. Il serait très intéressant de faire le point avec l'équipe enseignante à la fin du premier trimestre pour voir si les enfants ne sont pas trop fatigués ou énervés à la reprise de la classe ».

L'œil de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques) : « Après seulement quelques semaines d'application, il nous est difficile d'avoir un avis tranché sur les TAP mis en place à Bouloc, d'autant que pour le moment ils ne concernent que l'école élémentaire. Nous sommes reconnaissants du travail engagé dans un temps très court par la municipalité en concertation avec l'ALAE pour offrir à nos enfants des activités variées, ludiques et enrichissantes. Sur la réforme en elle-même, notre avis reste mitigé : nos enfants sont fatigués, mais le sont-ils plus que les autres années à la même période ? Cependant, en additionnant le temps scolaire et les TAP, leurs journées sont finalement tout aussi remplies, ce qui est l'inverse de l'esprit de la réforme ! Nous attendons d'avoir le recul d'une année scolaire d'application pour émettre un avis plus précis ».

Les brèves de la CCF

PERSONNEL

→ La mise en place de l'organisation définitive de la Communauté de Communes du Frontonnais nécessite la création d'un poste administratif à temps plein au Pôle Social, d'un poste administratif au pôle direction (comptabilité), d'un poste administratif au pôle direction (ressources humaines) et de 13 postes d'adjoints techniques et agents de maîtrise voirie. Un responsable d'exploitation voirie est en poste depuis le 9 septembre. Un poste de gardien de police intercommunal a été créé et recruté par mutation. Recrutement sous contrat d'un chargé de communication.

ACTION SOCIALE

→ **Crèche** : la CCF a signé une convention pour réserver 15 places supplémentaires à la Crèche d'Eurocentre (Bébébiz) qui ouvrira le 6 janvier 2014.

→ **Maison des Jeunes** : le permis de construire a été délivré pour la future Maison des Jeunes intercommunale qui sera située au complexe sportif à Bouloc. Des demandes de subventions (État et Région) sont en cours d'instruction. Une délibération a été prise pour l'acquisition du terrain cédé par la commune.

→ **Portage des repas** : le travail d'harmonisation du portage des repas à domicile continue en vue d'une application dès janvier prochain. Le lancement de l'appel d'offres a été effectué. L'objectif est une liaison froide 7 jours / 7 et la livraison 6 jours / 7.



Le Conseil Communautaire lors de sa réunion à Castelnaud d'Estretfonds.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

→ L'étude du projet de tri des déchets au porte à porte est terminée. Une présentation a été faite aux élus.

→ **Encombrants, déchets verts et gravats** : une uniformisation sur le territoire a été décidée.

→ **Déchets verts et gravats** : la location d'une benne par les particuliers sur demande est désormais possible au tarif de 70 euros. Pour les gros encombrants : collecte trimestrielle sur inscription en Mairie.

→ **Pneus** : un regroupement du lieu de collecte est prévu sur le territoire de la CCF.

→ **La Communauté de Communes** a vendu le terrain de la déchèterie à DE-COSET (30 000 euros).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

→ Aménagement numérique (ADSL, Fibre optique, 3^e, 4^e) : le plan départemental porté par le Conseil Général est lancé. La Communauté de Communes serait impliquée dans le financement de par une nouvelle compétence « Aménagement Numérique ».

EQUIPEMENTS SPORTIFS

→ **Piscines couvertes** : marché d'étude lancé sur le territoire du Pays Tolosan.

VOIRIE (pour Bouloc seulement) :

→ **Achat du terrain pour le parking du Vigé** : 25 000 € - Le Conseil Communautaire a donné son accord.

→ **Achat du terrain pour cheminement piétonnier de Fomberner** : 16 020 € -

Avec 50 % de fonds de concours de la commune.

→ **Piétonnier Route de Castelnaud 2^{ème} tranche** : travaux terminés. Demande de devis en cours pour installation de radars pédagogiques. Devis complémentaire pour peinture du « fil vert » et signalétique « piétons/cycles ».

→ **Aménagement du « tourne à gauche » sur RD4** pour la résidence des personnes âgées : acquisitions foncières engagées avec deux propriétaires.

→ **Programme d'urbanisation 2014** : demande d'inscription au programme départemental pour la route de Castelnaud (1 côté entre panneau d'agglomération et chemin de la Canette) et route de Vacquiers (entre chemin de Geordy et panneau limite d'agglomération). Arrêté municipal pris pour déplacement du panneau de la limite d'agglomération.

→ **Acte de transfert de propriété voirie de la contre-voie Arcade** : acte signé.

→ **Projet d'urbanisation Gasparou** : 2^{ème} réunion tenue avec l'aménageur, la commune de Villeneuve-lès-Bouloc et le Secteur Routier pour définition du giratoire sur la RD 4 et du PUP.

→ **Point particulier** : une pétition des riverains de la rue du Fontanas/route de Castelnaud a été reçue. Elle demande l'interdiction de passage des poids lourds sur la RD30 et la réouverture aux poids lourds de la RD45 avec ralentisseur de vitesse. La demande a été transmise au Secteur Routier du Conseil Général. Une réunion va être planifiée avec les représentants.

REZO POUCE



Rézo pouce, mode d'emploi !

En nouant un partenariat avec l'association moissagaise Rézo Pouce, qui propose le premier réseau d'autostop organisé en France, la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) compte faciliter les petits déplacements à travers son territoire, en complément des transports en commun et du covoiturage traditionnel. Se rendre à la gare, couvrir les quelques kilomètres séparant d'un arrêt de bus, de son lieu de travail ou de son domicile... Autant de trajets pour lesquels le Rézo Pouce se propose de faciliter le contact entre passagers et conducteurs qui empruntent les mêmes itinéraires, dans un projet de mobilité de proximité, respectueux de l'environnement. Il est possible de participer à Rézo Pouce dès 16 ans avec l'accord parental. Chacun s'inscrit gratuitement en mairie, muni d'une pièce d'identité, ou pour 3,50 € sur le site internet de l'association qui vous

envoie ensuite un kit de mobilité explicatif. La Communauté de Communes a installé une quarantaine de panneaux verts et blancs à travers son territoire, au pied desquels les passagers peuvent se rendre avec une fiche mentionnant leur destination. Vous avez sûrement déjà vu quelques panneaux verts et blancs dans Boulac... Les conducteurs qui auront placé sur leur pare-brise un macaron du Rézo sont alors libres de covoiturer avec les passagers. Il existe un barème de dédommagement du conducteur, élaboré par l'association en fonction de la distance parcourue. En plus de l'enregistrement de ses membres en mairie, le Rézo propose un service supplémentaire pour plus de sécurité : le numéro de l'arrêt et celui de la plaque d'immatriculation du conducteur peuvent être envoyés gratuitement à l'association. Renseignements en mairie ou sur le site de l'association www.rezopouce.fr



Jeanine Gibert (Maire de Gargas et 3^{ème} vice-présidente de a CCF chargée du pôle Protection de l'environnement) avec Christian Faurie (Maire de Boulac et Président de la Communauté de Communes du Frontonnais).

↳ LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULOC

Séances du lundi 2 septembre 2013 et du 14 Octobre 2013

FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Approbation de nouveaux tarifs pour les repas de la restauration scolaire et de la structure multi-accueil, pour les services A.L.A.E. et A.L.S.H., et pour les études surveillées.
- Modification des tarifs de location des salles communales.
- Fonds de concours à la C.C.F. pour l'acquisition d'une parcelle pour la création d'un cheminement piétonnier au lieu-dit Fomberner.

SPORTS CULTURE LOISIRS ET COMMUNICATION

- Subvention exceptionnelle à BAOBAB 31 pour l'organisation du vide-greniers.
- Subvention exceptionnelle au C.O.F. pour l'organisation de la fête locale.
- Subvention exceptionnelle à l'Union Frontonnaise Cyclisme pour la course organisée à l'occasion de la fête locale.
- Subvention exceptionnelle à la F.C.P.E. du collège de Fronton pour l'organisation du forum de métiers 2014.
- Décoration de la salle des mariages : acquisition d'une œuvre d'une artiste boulocaise, Stéphanie Médieux.



PATRIMOINE

- Vente de la maison DIOP située 126 Chemin de Fompigasse.
- Cession à la C.C.F. du terrain d'emprise de la future Maison des Jeunes intercommunale.
- Acquisition auprès de la SA des Chalets des espaces verts du terrain d'emprise des logements sociaux du Cardillou.

L'automne en photo

La réussite du Forum des Associations...

Avec plus de 50 associations présentes et plus de 800 visiteurs sur la journée, le Forum des Associations a été une vraie réussite. Samedi 7 septembre, l'après-midi a été rythmée par démonstrations, inscriptions et échanges avec les différents représentants des associations. Outre le riche tissu associatif boulocaïn, quelques associations issues de villes voisines étaient venues enrichir le plateau. Un repas convivial en présence d'une centaine de convives a clôturé la journée.



Le passage de la Rando de l'Espoir...

La Rando de l'Espoir était de passage à Bouloc le vendredi 27 septembre. La vingtaine de cyclistes est arrivée en provenance de Lespinasse pour se restaurer dans notre commune, à mi-chemin sur le périple Blagnac - Montauban. Pour sa 19ème édition, la Rando de l'Espoir soutenait les associations Hôpital Sourire, la Maison des Parents et L'Arche. Lors de la réception d'avant-repas, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Bouloc a remis un chèque de 250 euros à l'association.



Francis Laffitte en conférence...

Vendredi 4 octobre 2013, Francis Laffitte proposait une soirée découverte autour de son livre « Visitez Toulouse avec Gargouillette ». Une trentaine de personnes a suivi cette découverte interactive des grands monuments toulousains (Saint-Sernin, les Jacobins, le Capitole ou encore Saint-Etienne). Grâce à la complicité de sa mascotte Gargouillette, l'ancien instituteur a fait revivre les grands événements historiques régionaux et ce, pendant près de deux heures...



Un vrai rendez-vous !



Visite commentée dans le Bouloc du X^{ème} siècle.

Le 14 septembre dernier, la commune a participé pour la seconde année consécutive aux Journées Européennes du Patrimoine. Après le succès de la visite guidée de l'église en 2012 qui avait rassemblé une cinquantaine de personnes, cette fois-ci, ce sont près de 80 personnes qui ont pris part à une visite guidée dans le village.

Organisée à l'initiative du service communication avec la participation active de l'association ARHB (Association de Recherches Historiques sur Bouloc), cette journée du Patrimoine a été l'occasion de découvrir d'un peu plus près notre richesse de proximité. Le thème de cette année était « Bouloc au fil du temps ». Cela a commencé par une promenade commentée au cœur du village primitif afin de découvrir les contours du Fort au X^{ème} siècle (remparts, bastides, etc.). C'est Maité Cazeneuve, Présidente de l'association ARHB qui s'est chargée de cette présentation.



Dans un deuxième temps, le groupe a pris la direction du chemin de Geordy pour découvrir l'ancien séchoir d'une briqueterie avec une présentation assurée par le Maire, Christian Faurie. L'occasion de découvrir un bâtiment privé exceptionnel, usé par le temps et pour lequel la Municipalité souhaiterait impulser une action de conservation prochainement. La présentation portait également sur les techniques de fabrications des briques foraines dans les ateliers boulocains. L'après-midi s'est terminée par un rafraîchissement devant le Square Saint-Yves, lieu de l'actuel Atelier d'Art mais aussi de l'ancien cimetière...



Visite commentée de l'ancien séchoir d'une briqueterie.

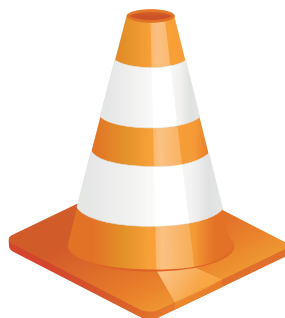
Brève

Facture d'assainissement

Une facture d'assainissement de régularisation a été reçue cet été. Elle correspond à un retard de facturation de l'année 2012. Le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMEA) va éditer une nouvelle facture correspondant à l'année 2013. Elle sera transmise en décembre aux administrés raccordés au tout à l'égout.



Réseau d'assainissement



Les travaux d'extension du réseau d'assainissement vont enfin débuter, dans les premiers jours de décembre. Il s'agit tout d'abord du chemin du Moulin à Vent avec 155 mètres de réseau et 3 branchements particuliers (entre la rue du Fontanas et la rue du Château). C'est également le cas de la Route de Vacquiers avec 730 mètres de réseau et 26 branchements. Les travaux seront réalisés par l'entreprise RIGAL. Coût total de l'opération : 272 000 euros HT.

Rénovation des courts de tennis

Le court de tennis numéro 1 va être rénové (réparation du support) et repeint. Le court de tennis numéro 2 va être refait en totalité. Pour réaliser ces opérations, un appel d'offres a été lancé. La société SPTM a été retenue. La rénovation complète de la clôture est prévue. Une main courante sera également réalisée suite à la demande du Tennis Club avec qui la Mairie a travaillé en concertation.

Navette marché

Suite à la faible utilisation de la navette du jeudi matin desservant le marché de Fronton et passant sur la commune de Bouloc, la Mairie de Fronton a mis un terme à ce service. Pour venir au marché de Fronton, d'autres moyens de transport restent possibles comme les lignes de bus du Conseil Général et le Transport à la Demande de la Communauté de Communes du Frontonnais à destination des personnes de plus de 65 ans.

Cérémonies du 11 Novembre

Cette année, une vingtaine d'élèves de classe de CM2 de l'école élémentaire de Bouloc assistera à la cérémonie du 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de la signature de l'Armistice de 1918 et de la fin de la première guerre mondiale. Lors de cette cérémonie, ils feront des lectures de textes et chanteront une chanson. Rappelons que la cérémonie commémorative se déroulera le lundi 11 novembre 2013 à 10 h 30 devant le Monument aux Morts, sur l'Esplanade de Verdun.

La famille de Monsieur Maurice ROQUES, sculpteur Boulocain décédé en 2001, a décidé d'offrir à la commune de Bouloc une de ses œuvres « le buste de Jean Jaurès ». A l'issue de la commémoration du 11 novembre, à 11 h 30, dans la Salle des Fêtes de Bouloc, sera organisée la remise officielle de cette œuvre, en présence de son fils et de sa famille.

La population boulocaine est invitée à participer à ces cérémonies.

Le buraliste a déménagé

Depuis le début du mois d'octobre, le buraliste de Bouloc a déménagé de l'historique Esplanade de Verdun pour le 7 Rue du Château, en face d'Intermarché. Dans leur nouveau magasin, Joël et son équipe proposent des services toujours nombreux : presse, tabac, loto, PMU, etc.

Pour les contacter : 09 67 32 26 95.



Un Salon Musical à l'accent tchèque



Beau succès pour Rodinka.



Le premier salon musical de la saison culturelle s'est déroulé le dimanche 6 octobre dans la salle des fêtes. L'événement était organisé par l'association APOIRC en étroite collaboration avec le Comité de Jumelage Bouloc - Vacquières - Villeneuve-lès-Bouloc - Blansko. En effet, cette manifestation était dédiée à la musique tchèque, avec la participation du groupe Rodinka, signifiant en tchèque « petite famille ». Une centaine de personnes est venue écouter ou découvrir la musique tchèque et slave traditionnelle,



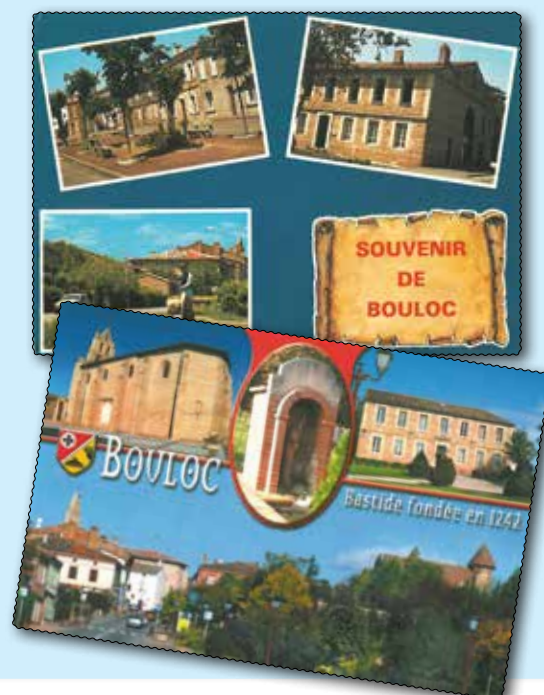
interprétée par deux sœurs et leurs trois filles. C'est au son de l'accordéon et du violon, et en acoustique, que cette famille a fait partager sa passion pour le folklore tchèque et plus particulièrement morave. Les chants et la musique

particulièrement entraînante ont fait vibrer l'assistance. A cette occasion, le comité de jumelage a pu tenir un stand et présenter un petit diaporama sur la ville de Blansko, ville morave située à 30 kilomètres de Brno, deuxième ville de la République Tchèque. Des livres et de la documentation étaient à disposition pour les personnes souhaitant découvrir les activités du comité de jumelage. Comme toujours, l'ambiance salon, avec café, thé et pâtisseries tchèques, pour l'occasion, a été appréciée de tous.

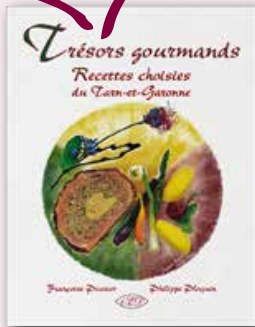
Constitution d'une photothèque municipale

Depuis cet été, un important travail de tri, de sauvegarde et d'archivage des photos municipales a débuté. Comme évoqué dans le dernier numéro de « Bouloc les Nouvelles », un agent recruté sous forme de « contrat avenir » a particulièrement pris en main cette vaste entreprise. Ce sont en effet des centaines de photos argentiques, prises principalement depuis 1977, qui sont à trier. Bâtiments municipaux, rues et chemins, vie scolaire, manifestations, cérémonies, vie associative, équipements, mobilier urbain, grands travaux, photos des élus et du personnel ou encore des habitants sont autant de

thèmes que l'on retrouve. Afin d'archiver au plus juste et selon les codes utilisés par les archives départementales, une rencontre s'est déroulée début octobre avec Marie-Hélène Bernard, conservateur chargée des collections photos et des archives communales. Ce rendez-vous fut l'occasion de mieux appréhender le classement et de choisir le type de matériel dans lequel stocker ensuite les photos. A noter que si la Mairie de Bouloc est passé à la photo numérique au début des années 2000, un autre travail de classement de ces clichés s'annonce également pour plus tard...



Bibliothèque



Titre : Trésors gourmands
(Recettes choisies du Tarn-et-Garonne)

Auteurs : Françoise Peuriot et Philippe Ploquin

Editeur : CED

Documentaire / Ouvrage personnalisé, pour un tirage limité à 3 000 exemplaires

Ce beau livre renoue avec une tradition gastronomique ancienne tout en étant novateur. Il célèbre l'alliance du tourisme et de la gastronomie. Les 74 recettes sont à la fois simplifiées et magnifiées par des chefs amoureux de leur terroir. L'alliance du tourisme et de la gastronomie est enfin réalisée par 70 courtes notices qui nous

rappellent les beautés touristiques et monumentales du département, et nous invitent à mélanger les plaisirs culturels et ceux de la table : une véritable invitation au voyage ! « Les Trésors gourmands du Tarn-et-Garonne » ont une illustration unique car les photographies sont peintes, ce qui leur donne un cachet et un relief qui ne peuvent qu'évoquer les tableaux du siècle d'or hollandais. Ces illustrations nous font déjà saliver, car en gastronomie, le plaisir des yeux, précède celui de l'odorat, du toucher (la mâche) et enfin du goût.

« Cuisiner suppose une tête légère, un esprit généreux et un cœur large » - Paul Gauguin

Recyclage



Vous pouvez désormais déposer vos boîtes en aluminium (barquettes, bouteilles de sirop, vaporisateur, canettes, etc.) et vos boîtes de conserve dans les conteneurs plastiques de tri par apport volontaire.



Déchets verts et gravats

Depuis le 1^{er} novembre, la Communauté de Communes du Frontonnais met à la disposition des particuliers la location d'une benne sur demande au tarif de 70 euros. Cela, pour les personnes ayant des déchets verts et des gravats en grande quantité et ne pouvant les évacuer eux-mêmes à la déchetterie.

Renseignements au 05 61 82 79 15 30.

Brèves

L'actualité du RAM

Depuis le mois d'octobre, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal a mis en place des ateliers cirque en partenariat avec l'Association Jongle et Rie. Les tout petits, accompagnés de leurs Assistantes Maternelles, peuvent ainsi s'initier au cirque deux fois par mois jusqu'en février. Ce projet planifié sur une partie de l'année a, entre autre, pour objectif final le défilé du carnaval qui aura lieu sur ce thème.



le Relais Assistantes Maternelles
en partenariat avec l'Association Jongle et Rie



Point sur la rénovation du Retable et du Maître Autel



Dans chaque publication, nous vous tenons informés des avancées dans la rénovation du Retable et du Maître Autel pour lesquels la Municipalité a souscrit à la Fondation du Patrimoine au printemps dernier. Une réunion de travail s'est déroulée à l'église le 27 septembre dernier en présence des entreprises et les autorités de tutelle. Le but était la préparation des travaux avec deux opérations distinctes à destination du Retable et

du Maître Autel. L'opération sur le Maître Autel devrait commencer avant la fin de l'année. Concernant le Retable, la programmation est prévue pour le deuxième semestre 2014. Pendant la durée des travaux, une protection de type « toile » sera mise en place pour garder un aspect visuel. Une photo du Retable sera en effet imprimée sur cette toile afin de permettre au bâtiment d'avoir une activité normale pendant la durée de ces travaux.

La souscription est toujours ouverte

Nous vous rappelons que la souscription à la Fondation du Patrimoine pour soutenir la rénovation du Retable et du Maître Autel, est toujours ouverte. Le bulletin est disponible en Mairie. Vous pouvez vous renseigner au service communication ou sur le site www.fondation-patrimoine.org

Une découverte...



Cette réunion de travail a été l'occasion de la découverte d'un vestige rare et intéressant : deux colonnettes, vestiges présumés de l'ancien Retable. Comme le montre la photo, elles sont décorées de cannelures en spirale au deux-tiers haut, d'écaillés de pignes en spirale sur le tiers bas.

Centre Communal d'Action Sociale



14 nouveaux logements sociaux sortent de terre

À l'extrémité de la nouvelle voie de circulation, au carrefour de la rue du Château, et du chemin du Moulin à Vent, 14 nouveaux logements sociaux sont en construction. Leur réalisation a été confiée au Groupe ARCADE. Ces nouveaux appartements de la résidence « les Florentines » seront répartis sur trois bâtiments afin d'obtenir 6 T2, 6 T3 et 2 T4. La fin des travaux devrait intervenir au deuxième trimestre 2014. A noter que de nouvelles places de parking seront créées à proximité et un



nouveau parking public sera aménagé sur ce secteur qui se situe à proximité du cimetière.

Résidence mixte : les travaux débutent !

Dans l'édition N° 64 de « Boulac les Nouvelles », nous évoquions la création d'une résidence pour personnes âgées et de nouveaux logements sociaux, en bordure de la Route de Fronton, face au centre commercial. L'opération a commencé cet automne. Pour rappel, cette construction comprendra 48 logements dont 16 réservés aux personnes âgées.



État civil

↳ NAISSANCES

- Gauthier PETITQUEUX – 29/08/2013
- Lana BONNE – 03/09/2013
- Camille DUFAUT – 05/09/2013
- Evan CHAUVET – 12/09/2013
- Luce DASTE – 19/09/2013
- Tom DASTE – 19/09/2013
- Justine MOISSET – 19/09/2013
- Garance LECONTE – 23/09/2013
- Cameron ZIGLER – 30/09/2013
- Tristan PREVOST – 01/10/2013
- Lola SAMPER – 01/10/2013
- Maxime MOLLARD – 05/10/2013

↳ BAPTÊME CIVIL

- Inès GOULPIE – 07/09/2013

↳ MARIAGES

- Sébastien DA ROCHA et Fabienne MARTI – 28/09/2013

↳ DÉCÈS

- Claude DUFFIET à 69 ans (14/09/2013)
- Raphael RUBIO à 55 ans (03/10/2013)
- Raymonde FERRE (Née BUCQUET) à 86 ans (15/10/2013)

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} novembre

Pharmacie Ghedin à Labastide St Sernin
Rue Jean Pascal - 05 61 84 90 93

Dimanche 3 novembre

Pharmacie Alibert à St Genies Bellevue
9 rue Principale - 05 61 74 69 30

Dimanche 10 novembre

Pharmacie des Arts à Aucumville
83 route de Fronton - 05 61 70 26 15

Lundi 11 novembre

La grande Pharmacie à Saint Jory
Route Saint Sauveur - 05 61 35 50 14

Dimanche 17 novembre

Pharmacie du Château d'Eau à Aucumville
5 place Nougain - 05 62 75 21 91

Dimanche 24 novembre

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières - 05 61 74 85 34

DECEMBRE

Dimanche 1^{er} décembre

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

Dimanche 8 décembre

Pharmacie de la Fontaine à Montberon
rue de la Fontaine - 05 61 74 44 55

Dimanche 15 décembre

Pharmacie Centrale à Launaguet
1 avenue des Nobles - 05 61 74 04 57

Dimanche 22 décembre

Pharmacie Lourtau - Guilhot à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès - 05 61 70 06 63

Mercredi 25 décembre

Pharmacie de Bouloc à Bouloc
3 chemin de la Pégou - 05 61 82 04 15

Dimanche 29 décembre

Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers - 05 61 82 03 82

JANVIER

Mercredi 1^{er} janvier

Pharmacie de Fonbeauzard à Fonbeauzard
98 route de Fronton - 05 61 70 10 26

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication : Christian FAURIE

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER
(Service communication - vie associative)

**Comité éditorial : Christian FAURIE,
Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES
et Chantal LAFFONT**

Création, réalisation et impression :
Evoluprint à Bruguères

Nouveau succès pour le Voyage ANCV

A la fin de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Bouloc et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (A.N.C.V.) ont organisé un nouveau voyage pour les séniors, à Meschers-sur-Gironde...



Le samedi 31 août dernier, 32 personnes étaient devant la Maison des Associations de Bouloc, bagages à la main. Christian Faurie, le Maire, Marie Saurin, en charge des Affaires Sociales et Nadine Deysson, Conseillère Municipale investie dans le projet étaient venues souhaiter un bon séjour aux aînés, au bord de l'océan. Il est à noter que le village de vacances de l'Arnèche, à Meschers, est situé à une dizaine de kilomètres de Royan. Le groupe arriva en soirée à Meschers-sur-Gironde.

Pendant les six jours sur place, l'ensemble des voyageurs confia ne pas avoir vu le temps passer. De belles vacances avec beaucoup de visites, comme celle dans l'un des plus beaux villages de France, Talmont, joyau de l'art Roman avec ses ruelles fleuries et son église Sainte Radegonde. Le groupe de séniors a aussi visité le site archéolo-

gique du moulin du Fa. Une croisière sur l'estuaire de la Gironde, la découverte de la côte de beauté avec ses falaises et les grottes troglodytes de Matata, une balade à la station balnéaire de Royan, une excursion sur l'île d'Oléron ou encore la découverte de parcs ostréicoles et des cabanes multicolores de pêcheurs (carrelets) rythmèrent ce magnifique séjour... La Cotinière avec son dynamique port de pêche fut aussi visité.

Le samedi 7 septembre, c'est en fin d'après-midi que le groupe est revenu à Bouloc où le Maire, Christian Faurie, était venu personnellement accueillir les voyageurs. Comme les années précédentes depuis que le voyage ANCV a été mis en place à Bouloc, le groupe de séniors est revenu enchanté et ne pense qu'à une seule chose : repartir l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Sont inscrits sur la liste électorale, sur leur demande, tous les électeurs qui :

- Sont majeurs
- Ont la nationalité française
- Jouissent de leurs droits civils et politiques
- Ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis plus de dix mois
- Figurent pour la 5^{ème} fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes locales
- Sont assujettis à une résidence obli-

gatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires publics

Les inscriptions sur les listes électorales se font durant la même période :

- Pour les ressortissants de l'Union Européenne qui résident en France ;
- Pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans au dernier jour de Février 2014 ;

Les personnes concernées sont priées de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'un avis d'imposition. Les inscriptions sur les listes électorales se font en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2013.